



## Au fil du Faby

Juin 2020

Journal Municipal de la Commune VAL DU FABY N3

### EDITORIAL

#### **Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,**

En premier lieu, je tiens à vous remercier chaleureusement pour **la très large confiance** que vous nous avez témoignée en venant voter nombreux pour notre équipe malgré la pandémie.

**Votre confiance nous honore et nous engage.** Nous continuerons avec la même détermination à défendre l'intérêt des habitants de notre commune, à veiller au bien vivre ensemble, à impliquer les citoyens et nos associations à la gestion de la commune, à gérer avec rigueur nos finances, à aller chercher avec détermination auprès des diverses collectivités l'ensemble des subventions permettant de porter des projets d'avenir pour le bien-être des habitants des 2 villages de Fa et de Rouvenac et des 3 hameaux, Galié, Sauzils et Ramounichoux.

Ce journal vise à vous présenter la nouvelle équipe municipale, les délégations attribuées à chaque adjoint et les dossiers confiés à chacun des conseillers municipaux. Je tiens à ce que chacun ait une mission précise dans le conseil et à déléguer certaines compétences pour une plus grande efficacité et une meilleure implication de tous.

Nous venons de vivre un début d'année particulièrement difficile. Le 22 janvier, la tempête Gloria a lourdement touché notre commune : le Faby en crue a inondé la place et des rues de Rouvenac, a submergé et arraché plusieurs chemins, effondré des talus et fait de nombreux dégâts dans des habitations et granges de Fa, Rouvenac et Ramounichoux. Le système d'appel en série que nous avons déclenché la veille et pendant la crue ainsi que la cellule d'alerte communale que nous avons installée pendant 48 heures ont permis de limiter considérablement les dégâts. Je tiens à remercier vivement l'ensemble des citoyens, les employés communaux et les élus qui se sont mobilisés pour faire face à cette crise et protéger les habitants. Les dégâts sur le communal se chiffrent à près de 120 000 euros. Suite à nos démarches, la commune a été reconnue en catastrophe naturelle et la demande auprès du Fonds de solidarité nationale nous aidera à faire face, en partie, aux dégâts. Nous devons prendre conscience que ce type de phénomène va se reproduire et risque de s'amplifier dans le temps. Ainsi, nous avons pris des mesures de fond et consacré l'essentiel de notre budget cette année à ces lourds travaux de prévention et de protection sur l'ensemble du territoire communal. J'en profite pour vous rappeler que cette prévention doit être collective et que chacun doit entretenir les rives devant chez soi. **Chacun doit faire sa part pour la sécurité de tous.**

A cela s'est ajoutée la crise du Coronavirus qui a lourdement impacté nos vies et frappé de nombreuses personnes notamment dans notre commune.

**Face à ces deux lourdes épreuves, notre commune a su faire preuve d'une solidarité sans faille.**

Je remercie vivement les bénévoles qui ont répondu à l'appel de la mairie et qui ont fourni du tissu et fabriqué des masques pour que chacun des habitants de la commune puisse en disposer avant le déconfinement. Je les remercie aussi pour toutes les autres actions bienveillantes auprès des plus fragiles. Je remercie là encore l'ensemble des employés et des élus qui ont continué à assurer leurs missions avec efficacité pendant cette crise.

Nous devons plus que jamais **inventer un autre monde, plus solidaire, plus humain**, résolument tourné vers le local, les circuits courts, le respect de notre environnement. Un monde où l'économie est au service des hommes et non l'inverse. Tournons-nous vers nos entreprises locales, nos producteurs, vous avez leurs contacts dans ce fascicule, ils ont besoin de notre soutien.

Dans ce contexte inédit, je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, placé sous le signe des retrouvailles. **Prenez soin de vous et de vos proches.**

Votre Maire

Anthony CHANAUD





1<sup>er</sup> rang : Simone FAVRY – Stanislas MANIAK – Anthony CHANAUD – Colette SCHREYS – Gilles LABERTY – Gérard DIEM

2<sup>ème</sup> rang : Audrey RANTRUA- Didier MALET – Helen DUCEAU – Philippe DEGUELLE – Geneviève COMTE – Joëlle BAUMANN

3<sup>ème</sup> rang : Alain ESPERCE – Alain ELOY – Emanwela EDWINS – Emil HEIGL – Kevin THIRION – Georges BENNAVAIL

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Anthony CHANAUD	Maire
Stanislas MANIAK	1 <sup>er</sup> Adjoint
ColetteSCHREYS	2 <sup>ème</sup> Adjointe
Gilles LABERTY	3 <sup>ème</sup> Adjoint
Simone FAVRY	4 <sup>ème</sup> Adjointe
Gérard DIEM	5 <sup>ème</sup> Adjoint
Audrey RANTRUA	Conseillère
Marie FREMONT	Conseillère
Didier MALET	Conseiller
Philippe DEGUELLE	Conseiller
Joëlle BAUMANN	Conseillère
Kevin THIRION	Conseiller
Helen DUCEAU	Conseillère
Alain ESPERCE	Conseiller
Alain ELOY	Conseiller
Emil HEIGL	Conseiller
Emanwela EDWINS	Conseillère
Geneviève COMTE	Conseillère
Georges BENNAVAIL	Conseiller

### DELEGATIONS

**Délégués à la Communauté des Communes des Pyrénées Audoises :** Anthony CHANAUD et Georges BENNAVAIL

**Délégués au SYADEN**  
Titulaire : Gilles LABERTY  
Suppléant : Stanislas MANIAK

**Délégués à la Commission d'Appels d'Offres**  
Président : Anthony CHANAUD  
Titulaires :  
Stanislas MANIAK, Gilles LABERTY et Gérard DIEM  
Suppléants :  
Didier MALET, Emil HEIGL et Kevin THIRION

**Déléguée Correspondant Défense**  
Audrey RANTRUA

**Déléguée Correspondant Tempête**  
Emanwela EDWINS

### COMMUNE VAL DU FABY

Mail : [valdufaby@gmail.com](mailto:valdufaby@gmail.com)  
N° SIRET : 20 00 855 38 000 11

#### Mairie de FA

Tél. : 04 68 74 16 44  
Ouvert : **mar.** 13h30-17h30 – **jeu.** 8h-12h et 13h30- 17h30- **ven.** 8h à 12 h (à partir de septembre ouverture suppl. **lun.** 14h-18h)

#### Mairie de ROUVENAC

Tél. : 04 68 74 11 68  
Ouvert : **lun. et ven.** de 9h à 12 h

#### Pompiers :

Tél. : 18

#### SAMU :

Tél. : 15

#### Gendarmerie QUILLAN :

Tél. : 04 68 20 00 33

#### Sous Préfecture LIMOUX :

Tél. : 04 68 31 03 50

#### Mairie QUILLAN (cartes d'identité) :

Tél. : 04 68 20 00 44

#### Communautés des Communes :

(ordures ménagères – aides à domicile...)  
Tél. 04 68 20 00 10

#### Trésorerie QUILLAN :

Tél. : 04 68 20 02 21  
Lundi à vendredi : 8h à 12h

#### Déchetterie (Route de Laval) :

Tél. : 04 68 20 05 82  
Lundi à vendredi :  
8h à 12 h – 14h à 17h30  
Samedi :  
10 h à 12 h – 14 h à 17 h  
Fermée Dimanche

#### Bibliothèque à Rouvenac :

Mercredi 17h à 19h

### Délégations et missions sous l'autorité du maire.

- ✓ Stanislas MANIAK : Eau, Assainissement, Travaux d'investissement, Marchés Publics
- ✓ Colette SCHREYS : ROUVENAC : Etat Civil, Cadre de vie, Relations habitants
- ✓ Gilles LABERTY : SYADEN, 4G, Fibre optique, Achats groupés fuel – bois, Mutuelle, Evénements sportifs
- ✓ Simone FAVRY : FA : Cadre de vie, Fleurissement, Tri sélectif, Stationnement, Compostage
- ✓ Gérard DIEM : Travaux du quotidien
- ✓ Georges BENNAVAIL : Communauté des Communes
- ✓ Audrey RANTRUA : Ecole – Jeunesse
- ✓ Alain ESPERCE – Kevin THIRION : Agriculture – Viticulture, Elevage – Chemins
- ✓ Emil HEIGL : Galié et Bouichet – Entretien des chemins
- ✓ Philippe DEGUELLE : Sauzils – Entretien des chemins
- ✓ Helen DUCEAU : Ramounichoux – Jardins collectifs – Comptes-rendus Conseil Municipal
- ✓ Alain ELOY : Eco-hameau de Toziels
- ✓ Marie FREMONT : Associations – Petits Marchés – Artistes à Suivre
- ✓ Didier MALET : Suppléer Stanislas MANIAK au niveau de l'Eau et de l'Assainissement
- ✓ Emanwela EDWINS : Association des Chats
- ✓ Geneviève COMTE et Joëlle BAUMANN : Journal Municipal – Comptes-rendus Conseil Municipal – Site internet Mairie

## ETAT DES LIEUX ET REALISATIONS

Il faut tout d'abord souligner que les frais importants et indispensables engagés suite aux inondations de janvier 2020 nous contraignent à reporter certains projets que nous avions planifiés.

### PREVENTION DES RISQUES DE CRUES

Suite aux fortes intempéries et inondations de fin janvier, notre priorité est la mise en sécurité des habitants de notre commune. Nous avons donc décidé de réaliser des travaux d'enrochement conséquents sur Rouvenac et Fa afin de limiter et éviter les débordements et glissements de terrain.

Le montant total des travaux s'élève à près de 120 000 €, subventionnés en partie.

Par ailleurs, un drainage du chemin des Toziels à Rouvenac a été réalisé. Un nettoyage en profondeur du ruisseau des Bernots, qui représente un risque important de débordement, est à l'étude.

A Sauzils, il est prévu de canaliser rapidement l'eau qui descend du plateau de Bouichet. A Ramounichoux, un busage à l'entrée du hameau a été réalisé pour éviter les inondations par ruissellement.

Sur la route qui mène à Galié, des travaux de creusement des fossés seront effectués à court terme pour éviter les mêmes risques.

### PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

S'agissant du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), des référents élus ont été nommés pour la gestion de ces crises.

Pour rappel : Le Maire est Directeur des Opérations de Secours (DOS) et fait le lien avec les autres maires et la préfecture.

Sur chaque village, des coordonnateurs titulaires et suppléants (S. Maniak et C. Schreys, J. Baumann et E. Lowry), des référents de terrain (G. Laberty, A. Esperce, G. Diem sur Rouvenac et D. Malet, A. Rantrua et S. Favry sur Fa) et les employés communaux, seront mobilisés pour la mise en œuvre de ce plan de sauvegarde pour lequel un entraînement régulier est nécessaire.

**L'appel téléphonique en série** est un moyen complémentaire dont nous nous sommes dotés pour avertir la population d'un danger possible ou imminent.

**Si certains d'entre vous n'ont pas été appelés lors du dernier épisode de crue, il est important qu'ils se fassent connaître en mairie afin qu'ils soient recensés (un formulaire est à remplir).**

Au fil du Faby –

Journal Municipal de la Commune du VAL DU FABY  
Tél. : 04 68 74 16 44 – 04 68 74 11 68

Publication

Anthony CHANAUD

Rédaction-Photos-Mise en page :

Anthony CHANAUD –

Geneviève COMTE –

Joëlle BAUMANN

### Inondations des 22 et 23 janvier 2020



*Le Pont à FA*



*Le Pont à ROUVENAC*



*Place St Barthélémy*



*La Batteuse à FA*



*Le chemin du Beroys*



*Le Rial à FA avant, puis en cours d'enrochement*



*Le Faby à ROUVENAC avant, puis après enrochement*



## REALISATIONS ET PROJETS

### ENVIRONNEMENT

Nous sommes très attachés au respect de notre environnement et à la qualité de vie sur nos villages et hameaux ; différents axes qui font partie de nos engagements ont été détaillés sur notre programme allant dans ce sens.

Vous trouverez dans ce journal une page spéciale dédiée au tri des déchets, au respect de certaines règles de civisme environnemental indispensables que nous vous demandons de suivre **scrupuleusement** .

**La borne à huile de vidange de Rouvenac est en cours d'enlèvement**, comme dans la plupart des communes, en raison d'un mauvais usage devenu néfaste pour l'environnement.

La déchetterie de Quillan (horaires indiqués sur la page 2) recevra vos huiles usagées conformément à la réglementation.



**Une aire de compostage** sera prochainement installée à Rouvenac. Elle se situera à proximité des ateliers municipaux.

**Les déchets compostables** : tontes de pelouse, feuilles mortes, épluchures fruits et légumes, coquilles d'œuf, marc et filtres café.



*Le composteur ressemblera à celui de FA.*

### EAU

**L'eau est également un bien précieux de notre environnement qu'il faut préserver.**

La détection des fuites sur notre réseau fait partie de nos préoccupations.

Pour y faire face, à Sauzils, une sectorisation du réseau est devenue nécessaire (linéaire à morceler) pour détecter les fuites au plus tôt ; des travaux seront engagés dans ce sens avant la fin de l'année ( coût : 5 561 € HT) .

Nous allons faire l'acquisition d'un logiciel, déjà testé gratuitement et avec succès lors du dernier mandat, permettant le suivi, la détection des fuites et la gestion de notre réseau d'eau potable sur Fa, Ramounichoux et Sauzils ( coût du logiciel : 11 318 € HT, subventionné par l'Agence de l'Eau, le Département et l'Etat à 80%).

L'année prochaine, un service de télégestion de l'eau sera mis en place pour Rouvenac auquel sera connecté par la suite ce même logiciel.

### RESEAU TELEPHONIE MOBILE

**Depuis le 3 juin, le réseau téléphonique mobile est accessible à Rouvenac, enfin !**

Un gros travail de suivi de chantier et recherches de subventions nous ont permis d'avoir accès à l'installation d'un mât tout opérateur. La commune n'aura rien payé sur cette opération grâce aux diverses subventions.

Reste à doter maintenant le village de Fa qui était jusque là considéré comme zone grise et non blanche, donc non prioritaire ! Le terrain communal pour y installer le mât a été trouvé et un drone a évalué le meilleur emplacement pour une couverture maximale du village. Le permis de construire va être déposé dans les semaines à venir.

Les 2 mâts sont subventionnés à 100%. Une commune sans trop de moyens doit se battre pour trouver les financements et cela peut prendre un peu de temps et beaucoup d'énergie !



*Mât situé près de La Tuilerie à ROUVENAC*

### PROJET DE LOGEMENT COMMUNAL

Nous souhaitons, à court terme, réaménager le local de l'ancienne Mairie de Rouvenac en logement (type T3-T4) pour y installer de nouvelles familles et procurer ainsi de nouvelles ressources à la commune.

### BIBLIOTHEQUE DE ROUVENAC

**La bibliothèque** sera transférée au rez-de-chaussée de la mairie actuelle de Rouvenac pour un meilleur confort en terme d'accueil du public et une optimisation des dépenses d'énergie notamment.

Actuellement fermée suite au confinement, elle accueillera de nouveau les lecteurs à partir du **1<sup>er</sup> juillet, tous les mercredis de 17 h à 19 h.**

# REALISATIONS ET INITIATIVES



## LA BATTEUSE S'EMBELLIT

Le cadre de vie a été grandement amélioré sur le site de la Batteuse par une réhabilitation complète et la création d'un boulodrome ; ce site vient d'être engazonné ainsi que celui situé autour du parking de l'école.



## CREATION D'UN JARDIN DU SOUVENIR AU CIMETIERE DES SAUZILS

Nous venons de créer un jardin du souvenir au cimetière des Sauzils suite à la demande de plusieurs familles des hameaux de Sauzils et Ramounichoux. Un jardin du souvenir permet la dispersion descendres d'un défunt.



## NOS « PETITS MARCHES »

Voici près d'un an que les « Petits Marchés » de Fa et Rouvenac fonctionnent et prennent même de l'ampleur. Lors du confinement ils ont connu un vif succès auprès des habitants qui ont su apprécier la fraîcheur et la qualité des produits vendus. Ils ont aussi su apprécier de consommer local. Il est à souhaiter que cette tendance se pérennise afin de soutenir et développer tout un réseau de producteurs d'ici qui, de par leur activité, favorisent une vie locale en pleine évolution. Ces « Petits Marchés » se tiennent le mardi et le vendredi de 8h45 à 9h45 au foyer de FA et de 10h à 11h au foyer de ROUVENAC. Les commerçants sont donc :

Boulangerie SERRANO : pain : Fa et Rouvenac

Pierre PRADEAU et Christophe ORAIN : maraichers : Rouvenac

Lee CHAMBRION : maraichère : Fa.

Caroline LETEN : viande, jus de fruits, raisins : Fa et Rouvenac.

NadiaADJIMAN : savons à Fa et Rouvenac

Florence GAINARD : restauration végétale ( petitsgâteaux crus, tartes ) : Fa et Rouvenac.

CatherineCHAIMBAULT : plantes grasses à Rouvenac

Nicolas RAOUL: compléments alimentaires et aloe vera : Rouvenac.

Gérald BONVALET : produits lacto fermentés : à Rouvenac.

*(Toutes leurs coordonnées dans le feuillet de 4 pages joint à ce journal)*



FA



## FLEURISSEMENT DE NOS VILLAGES

Le printemps arrivé, dès la fin du confinement, les associations « La Clé de Fa » pour FA et «le Val du Faby » pour ROUVENAC, ont entrepris le fleurissement des deux villages. Avec l'aide des agents municipaux, de nombreux bénévoles ont choisi et mis en terre une grande variété de plants et fleurs. Ils agrémentent plusieurs lieux de nos deux villages pour le plaisir des habitants et des visiteurs. Bravo et merci à ceux qui se sont investis dans cette action !

ROUVENAC



## MASQUES ET COVID-19

La pandémie qui s'est répandue à l'échelle planétaire nous a conduits à adopter des gestes barrières pour nous protéger, dont le port du masque. Un immense élan de solidarité s'est alors mis en place sur la commune du Val du Faby. Grâce à de très nombreux bénévoles, ce sont tout d'abord des masques en papier qui ont été réalisés et distribués à la population le 1<sup>er</sup> Mai lors des « PetitsMarchés ». Puis, à l'initiative de nombreuses couturières bénévoles, d'habitants bénévoles et des représentants de l'équipe municipale, grâce à de nombreux dons, des masques en tissu lavable ont pu être confectionnés et remis à la population le 8 Mai. Encore bravo et un grand merci à tous ceux qui se sont investis dans cette belle réalisation qui prouve qu'en cas de crise, l'esprit solidaire l'emporte ! Et .... n'oublions pas que le port du masque est encore vivement conseillé et même obligatoire dans de nombreux lieux (transports en commun, coiffeurs, certains magasins, ...)

## RESPECTONS-NOUS POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

### LA DIVAGATION DES CHIENS, UN PROBLEME DE SALUBRITE ET DE SECURITE :

Nous vous rappelons que **la divagation des chiens est interdite sur la voie publique**, dans les villages et les hameaux et qu'elle est **passible d'une contravention**. Pourquoi? Les chiens errants laissent leurs **excréments dans les rues du village**, devant les portes, sur des escaliers ce qui est insalubre et a déjà créé de vifs conflits entre voisins de la commune. Ce n'est ni aux employés communaux ni aux autres concitoyens de ramasser les déjections des chiens errants. D'autre part un chien errant **peut blesser d'autres chiens** en laisse ou en traversant brusquement une rue **provoquer un accident de voiture ou de cycliste** comme cela s'est déjà produit. **Nous faisons appel à votre civisme pour le respect de tous.**



Pensez à recueillir les déjections de votre chien dans un sac plastique !

### SECURISONS LES CHATS DE LA COMMUNE

Communiqué de l'association « Chats de Fa »



Notre association est attentive à s'occuper des chats errants. Nous sommes également là pour que les animaux des particuliers puissent être sécurisés. Aussi, **nous vous demandons de ne pas nourrir les chats errants pour éviter leur prolifération**. En effet, selon l'article 120 du Règlement sanitaire départemental, il est interdit d'attirer les animaux avec de la nourriture, pour cause d'insalubrité et de prolifération des maladies. **C'est une question de prévention : sécuriser les chats errants permet de réduire leur prolifération et de veiller à leur santé.** L'Association « Chats de Fa » remercie chaleureusement toutes les personnes qui s'engagent pour que de nombreux chats soient sécurisés et aient une meilleure place parmi les habitants de notre territoire communal. Chacune et chacun participant à leurs façons.

**Nous recherchons des familles d'accueil pour chatons en vue d'être adoptés.** Qu'est-ce qu'être famille d'accueil ? Cela consiste à accueillir des chatons abandonnés dans la nature, jusqu'à leur âge de stérilisation et vaccination pour qu'ensuite ils soient proposés à l'adoption dans de bonnes conditions. **Contact :** Emanwela EDWINS 04 68 74 93 81 [chatsdefa@gmail.com](mailto:chatsdefa@gmail.com)

### SOYONS CIVIQUES, FAISONS LE TRI !

**Le recyclage** est une pratique qui vise à utiliser les déchets comme une « seconde matière première ».

Nous constatons que certains ne trient toujours pas leurs déchets et mettent dans les containers poubelles ( destinés aux déchets ultimes) du carton, des bouteilles, parfois même de l'électroménager. Certains déposent des matelas, pots de peinture, vélos...près des poubelles ou du tri sélectif.

**Le tri sélectif a été simplifié** : emballages et papiers peuvent désormais être mélangés et placés dans deux des colonnes INDISTINCTEMENT. Seule la colonne verre ne collecte que du verre.

**Gravats et encombrants** en tous genres doivent être amenés à la **déchetterie de Laval à Quillan**. (voir horaires plus bas) Le cas échéant, la communauté de communes organise régulièrement le ramassage des encombrants (jours annoncés sur le tableau d'affichage).

**Les déchets ultimes doivent IMPERATIVEMENT être déposés dans des sacs poubelles** et non jetés directement dans les containers !

**Merci de ne JAMAIS jeter de lingettes dans les toilettes**, elles bouchent les dégrilleurs et endommagent notre réseau !

### FAIRE LE TRI, C'EST BON POUR LA PLANETE ET NOTRE ECONOMIE !

Nos modes de vie ont un impact sur l'environnement c'est à dire sur tout ce qui nous entoure ; **L'urgence écologique** que nous vivons actuellement nous concerne tous, **soyons responsables** !

### REFLECHIR, REDUIRE, RECUPERER, RECYCLER, les 4 R vertueux :

**Réfléchir** à notre mode de consommation, « nos poubelles sont le miroir de nos sociétés. » **Réduire**, « le meilleur déchet est celui qui n'existe pas. » **Récupérer**, réparer, valoriser, éviter la surconsommation... **Recycler**, identifier les sources de gaspillage, mieux gérer ses déchets.



Déchetterie Hameau de LAVAL ouverte du Lundi au Vendredi : 8h à 12 h – 14h à 17h30  
Samedi : 10 h à 12 h – 14 h à 17 h  
Fermée Dimanche

### **LE BRUIT « UNE VRAIE NUISANCE » :**

On ne peut pas faire du bruit à n'importe qu'elle heure de la journée...

Il faut respecter des règles pour le respect de chacun.

Nous vous rappelons que le bruit est interdit :

- \_ du lundi au vendredi de 19h 30 à 8h 30
- \_ le samedi de 12h à 14h et de 19h à 9h
- \_ le dimanche et les jours fériés de 12h à 15h et de 18h à 10h

Le Code de la Santé Publique considère comme bruit :

les tondeuses à gazon, diverses machines de bricolage bruyantes, musique ou télévision trop forte par exemple.

**Pour les propriétaires de chiens, merci de veiller à ce que vos chiens n'aboient pas en continu et tous les jours et en particulier la nuit.**

C'est une règle de base lorsqu'on fait le choix de vivre en collectivité.

Comprenez que le bruit peut être une vraie nuisance pour le voisinage. Merci d'en tenir compte.

**Pensez au bien-être de tous.**